

# Indicateurs de valeur ajoutée 2014

## Situation des collèges

### EN BREF

Comme pour les lycées, la performance des collèges constitue une question complexe. Pour en éclairer les différentes facettes, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance a mis en place quatre indicateurs qui prennent en compte non seulement la réussite au diplôme national du brevet mais aussi l'ensemble du parcours des élèves au collège. La différence entre les résultats observés pour un collège, et ceux qu'il obtiendrait en regard des caractéristiques des élèves, permet d'approcher ce qu'il a apporté à ses élèves, sa « valeur ajoutée ».

En 2014, 8,8% des collèges de l'académie génèrent une plus-value pour les quatre indicateurs, soit 14 points de moins que la moyenne nationale (22,9%) et un recul de 1,2 point par rapport à 2013.

Dans le détail, la situation des collèges champardennais à la session 2014 du DNB est la suivante :

- 35,0% des collèges de l'académie ont un taux de réussite au DNB supérieur ou égal au taux attendu ;
- 52,5% affichent une valeur ajoutée positive ou nulle pour le taux d'accès de la 6<sup>ème</sup> en 3<sup>ème</sup> ;
- 54,4% affichent une valeur ajoutée positive ou nulle pour le taux d'accès de la 3<sup>ème</sup> au DNB ;
- 37,5% ont une valeur ajoutée positive ou nulle pour la note moyenne aux épreuves écrites du DNB.

## Une performance champardennaise en recul et sous la moyenne nationale

En 2014, 35,0% des collèges champardennais ont un **taux de réussite** au DNB supérieur ou égal au taux attendu, soit près de 15 points de moins en un an et près de 22 points de moins par rapport à la moyenne nationale. En termes de **taux d'accès de la 3<sup>ème</sup> au brevet**, la proportion de collèges à valeur ajoutée positive ou nulle est de 54,4% ; l'académie se situe en-dessous de la moyenne nationale (70,7%) et occupe le 28<sup>ème</sup> rang du classement des académies. S'agissant du **taux d'accès 6<sup>ème</sup> - 3<sup>ème</sup>** (la capacité d'un collège à accueillir les élèves en 6<sup>ème</sup> et de les conduire jusqu'en 3<sup>ème</sup>), l'académie présente des résultats en dessous de la moyenne : 52,5% des collèges de l'académie font mieux que l'attendu, soit 11,0 points de moins que la moyenne nationale et 7,0 point de plus qu'en 2013. La tendance est identique en regard de la **note moyenne aux épreuves écrites du DNB**, les résultats de l'académie se dégradent. Avec seulement 37,5% des collèges affichant une valeur ajoutée positive ou nulle pour cet indicateur, la région se situe à 15,8 points sous la moyenne nationale ; en perdant près de 0,6 point en un an, elle occupe désormais la 23<sup>ème</sup> place du classement des académies.

## 8,8% des collèges performants pour les quatre indicateurs en 2014

L'analyse croisée des 4 indicateurs permet de dégager quatre types d'établissements. La **classe A** est composée de 14 collèges qui dégagent une valeur ajoutée positive ou nulle pour les quatre indicateurs. Leur part est de 8,8% dans l'académie, soit 14 points de moins que la moyenne nationale et 1,2 point de moins en un an. La **classe B** réunit 24,4% des collèges de l'académie, soit 39 établissements, qui présentent des valeurs ajoutées positives ou nulles pour 3 indicateurs.

À l'autre extrémité, la **classe D** regroupe 28 collèges dont les valeurs ajoutées sont négatives pour les 4 indicateurs ; ils représentent 17,5% des collèges de l'académie en 2014, soit autant qu'en 2013. Enfin, la **classe C** regroupe 79 des 160 collèges de l'académie qui ont 1 ou 2 valeurs ajoutées positives ou nulles pour les 4 indicateurs. Leur part de 49,4% en 2014 est en progression de 8,7 points en un an.

## Plus de la moitié des collèges change de classe de performance

Plus de la moitié des collèges de l'académie change de classe de performance entre 2013 et 2014, majoritairement entre classes voisines mais l'évolution peut être de plus grande ampleur. De manière tout à fait exceptionnelle, les collèges Notre-Dame Saint Victor, le Noyer Marchand et Rouget de Lisle passent de la classe C à la classe A. Les collèges Marguerite Bourgeoys et Jean Moulin évoluent de 0 à 3 valeurs ajoutées positives ou nulles, de même que les collèges Marie Hélène Cardot, Saint Louis, Signy l'Abbaye, Albert Camus, Paul Langevin, Max Hutin, Jeanne d'Arc de la Salle, Léonard de Vinci, Françoise Dolto, Camille Saint Saens et le collège Créssot progressent de la classe C à la classe B.

Le mouvement est inverse pour les collèges Jean Macé, Carignan Margut, Nicolas Bourbon, Stéphane Mallarmé, La Source, Camille Flammarion, Les Vignes du Crey, Sainte Thérèse, Amadis Jamyn, Jean Moulin, Saint Pierre en L'Isle, Eurêka, Mazelot, Montmort Lucy, Pierre Souverville, Colbert, Louis Pasteur, Sainte Jeanne d'Arc, Saint Michel, Jean-Baptiste Drouet, Pierre-Gilles de Gennes, Georges Braque, Jean Renoir, Louise Michel, Paul Claudel, La Rochotte qui reculent des classes A et B en classe C.

Fig 1 : part des collèges à valeur ajoutée positive ou nulle

Indicateur	Académie de Reims						France 2014
	2014				2013		
	Privé	Public	Ensemble	Rang	Ensemble	Rang	
Taux de réussite au DNB	90,0%	22,3%	35,0%	30	50,0%	22	57,0%
Taux d'accès 6 <sup>ème</sup> - 3 <sup>ème</sup>	16,7%	60,8%	52,5%	28	45,6%	25	63,1%
Taux d'accès 3 <sup>ème</sup> - DNB	93,3%	45,4%	54,4%	28	58,1%	19	70,7%
Note moyenne aux épreuves écrites du DNB	86,7%	26,2%	37,5%	23	38,1%	22	53,3%

Fig 2 : part des collèges à 4 valeurs ajoutées positives ou nulles

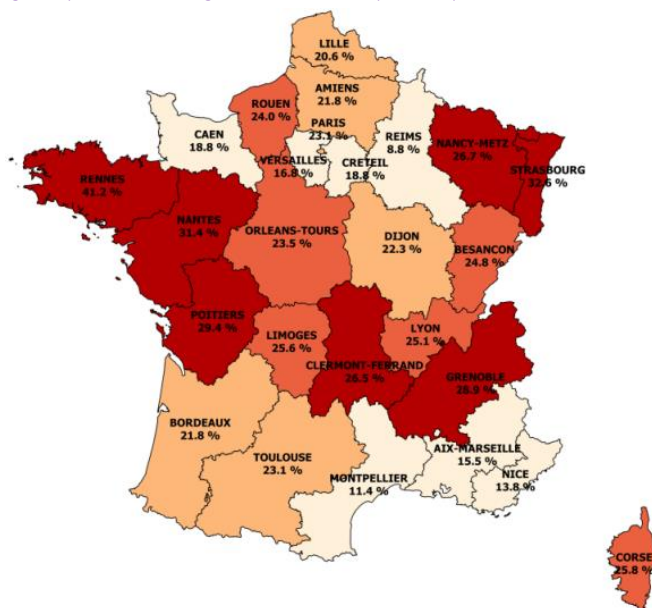


Fig 3 : performance croisée des collèges en 2014

Classe de performance (de A à D) et nombre de valeurs ajoutées positives ou nulles				
Classe A	Classe B	Classe C		Classe D
4	3	2 à 1		0
Les Roises(A)	Notre-Dame(A)	Camille Flammarion(A)	Jean Monnet(C)	Elisabeth de Nassau(B)
Notre-Dame Perrier(A)	Paul Elvard(A)	Carignan - Margut(A)	Jouffroy d'Abbas (C)	Marie Calves(B)
Raymond Siroit(A)	Saint Joseph(A)	La Source(A)	Jules Leroux (C)	Multisite Buzancy(B)
Sacré-Coeur(A)	Amiral Denis Decres(A)	Les Vignes du Crey(A)	Julien Régulier (C)	René Rollin(B)
St J.B. de La Salle(A)	Eugène Belgrand(B)	Nicolas Bourbon(A)	La Voie Chatelaine (C)	Anne Frank (C)
Eustache Deschamps(B)	Givet(B)	Stéphane Mallarmé(A)	Le Lac (C)	Bayard (C)
Mabilion(B)	Henri Breton(B)	Jean Macé(A)	Les Indes (C)	Jean Rogissart (C)
Mont d'Hor(B)	Immaculée Conception(B)	Amadis Jamyn(B)	Les Jacobins (C)	Joliot-Curie (C)
Oïthe et Vainne(B)	La Retourne(B)	Colbert(B)	Louis Grignon (C)	La Villeneuve (C)
Vieux Port(B)	Trois Provinces(B)	Eurêka(B)	Marie Curie(C)	Leo Lagrange(C)
Saint-Eupéry(B)	Louis Brisson(B)	Georges Braque(B)	Multisite Astfeld (C)	Les Aurains (C)
Le Noyer Marchand(C)	Louis Brunitz(B)	Jean Moulin(B)	Oudina(C)	Maryse Bastié (C)
Notre-Dame Saint Victor(C)	Notre-Dame(B)	Jean Renoir(B)	Pasteur(C)	Montmorency(C)
Rouget de Lisle(C)	Pierre de Coubertin(B)	Jean-Baptiste Drouet(B)	Paul Langevin (C)	Mouzon - Raucourt (C)
	Professeur Nicaise(B)	La Rochotte(B)	Paul Portier (C)	Multisite Vouziers(C)
	St J.B. de la Salle(B)	Louis Pasteur(B)	Paulette Billa (C)	Nicolas Appert (C)
	Sacré-Coeur(B)	Louise Michel(B)	Pierre Brossolette (C)	Roger Salengro(C)
	Saint André(B)	Mazelot(B)	Rocroi - Moubert(C)	Trois Fontaines(C)
	Saint Bernard(B)	Montmort Lucy(B)	Saint Dominique Savio (C)	Vallières (C)
	Saint Etienne(B)	Paul Claudel(B)	Saint-Rémi (C)	Beurnonville(D)
	Saint François de Sales(B)	Pierre Souverville(B)	Thibaud de Champagne(C)	Fred Scaramoni(D)
	Saint Joseph(B)	Pierre-Gilles de Gennes(B)	Val de Meuse(C)	La Fontaine du Ve(D)
	Saint Loup(B)	Saint Pierre en L'Isle(B)	Jules Ferry(D)	Luis Ortiz(D)
	Sainte Macre(B)	Sainte Jeanne d'Arc(B)	Brie Champenoise(D)	Paul Fort(D)
	Universités(B)	Sainte Thérèse(B)	Côte Legris(D)	Perrot d'Abblancourt(D)
	Yvette Lundy(B)	Saint Michel(B)	Gaston Bachelard(D)	Pierre et François Pithou(D)
	Albert Camus (C)	Arthur Rimbaud(C)	George Sand(D)	Pierre Labonde(D)
	Camille Saint-Saëns (C)	Attigny - Machault (C)	Georges Charpak(D)	Robert de Sorbon(D)
	Cressot (C)	Blanc Marais (C)	La Noue(D)	
	Françoise Dolto (C)	Charles Bruneau(C)	Les deux Vallées (D)	
	Jeanne d'Arc - La Salle (C)	Charles Delaunay (C)	Les Franchises(D)	
	Léonard de Vinci (C)	Claude-Nicolas Ledoux (C)	Louis Pasteur(D)	
	Marie-Hélène Cardot (C)	Colombe les 2 églises (C)	Multisite Signy-le-Petit(D)	
	Max Hutin (C)	Diderot (C)	Pierre Brossolette(D)	
	Paul Langevin (C)	François Legros (C)	Prieuré de Binson(D)	
	Saint Louis (C)	Grand Morin (C)	Robert Schuman(D)	
	Signy-l'Abbaye (C)	Henri Guillaumet (C)	Terres Rouges(D)	
	Jean Moulin(D)	Henri Vincenot (C)	Turenne(D)	
	Marguerite Bourgeoys(D)	Jean de La Fontaine (C)	Victor Duruy(D)	
		Jean Jaurès (C)		

Clé de lecture : la lettre entre parenthèse après le nom d'un collège correspond à sa classe de performance en 2013.

Fig 4 : répartition des collèges par classe de performance et département en 2014

Département	Classe A	Classe B	Classe C	Classe D	Total
Ardennes	3	6	19	12	40
Aube	3	11	16	4	34
Marne	8	14	31	7	60
Haute-Marne	0	8	13	5	26
Ensemble	14	39	79	28	160

Fig 5 : caractéristiques des élèves, des enseignants et des collèges par classe de performance en 2014

Classe	% élèves		% enseignants de moins de 36 ans	Dotation globale horaire moyenne (*)		Nombre d'élèves par division en 3 <sup>ème</sup>
	défavorisés en 3 <sup>ème</sup>	en retard en 3 <sup>ème</sup>		Heurs postes (HP)	Heures supplémentaires (HSA)	
A	27,9%	16,1%	28,7%	573	35	26,1
B	32,1%	17,6%	26,8%	435	30	25,3
C	48,4%	20,9%	30,0%	488	27	24,3
D	54,5%	24,4%	32,0%	513	33	23,7
Ensemble	43,2%	20,1%	29,4%	487	29	24,7

(\*) situation en 2013

## ■ Méthodologie

### Les indicateurs bruts

Le **taux de réussite** au DNB rapporte le nombre d'élèves reçus au nombre d'élèves qui se sont présentés. Le **taux d'accès 6<sup>ème</sup> - 3<sup>ème</sup>** évalue pour un élève de 6<sup>ème</sup> la probabilité qu'il accède à la 3<sup>ème</sup> à l'issue d'une scolarité effectuée dans le collège quel que soit le nombre d'années. Le **taux d'accès 3<sup>ème</sup> au DNB** évalue pour un élève de 3<sup>ème</sup> la probabilité qu'il obtienne le DNB au sein du collège en un ou plusieurs essais. La **moyenne des notes aux épreuves écrites** (français, maths, histoire-géographie-éducation civique) du DNB concerne tous les élèves du collège ayant passé les épreuves.

### Les taux attendus

Ils cherchent à éliminer l'effet de l'âge et de l'origine sociale d'une part, prendre en compte la structure pédagogique du collège d'autre part. Pour éliminer au mieux l'incidence des facteurs de réussite scolaire extérieurs au collège et essayer de conserver ce qui est dû à son action propre, sont retenus l'âge et l'origine sociale des élèves car leur croisement donne une bonne approximation des chances d'accès et de réussite au brevet d'un élève. Les taux attendus ne constituent pas des objectifs mais une simulation des résultats des collèges si ses élèves connaissaient le même succès que l'ensemble des candidats de mêmes âge et origine sociale. Si la différence entre les taux brut et attendu, appelée « valeur ajoutée » est positive, il semble que le collège apporte à ses élèves plus que ce qu'ils auraient reçu en fréquentant un collège moyen, et donc qu'il a une bonne efficacité relative. Cette approche de la valeur ajoutée est relative et permet une comparaison avec l'efficacité moyenne. Elle n'implique évidemment pas que les collèges ayant une valeur ajoutée négative voient baisser le niveau de leurs élèves au cours de leur scolarité.

## ■ Source et champ

Les indicateurs de performance des collèges sont extraits de APAE, les autres données de la base centrale de pilotage ; ils couvrent l'ensemble des collèges publics et privé sous contrat de l'académie.

## ■ Pour en savoir plus

« Les indicateurs de résultats des collèges », DEPP-APAE, Mars 2015  
 « [indicateurs de valeur ajoutée 2013 - situation des collèges](#) »  
 Note d'information n°34 - mai 2014, Rectorat de Reims.

## Performance plus soutenue des collèges marnais

En 2014, le département de la Marne réunit 57,2% des collèges de la classe A et 35,9% de ceux de la classe B. Les Ardennes concentrent plus de la moitié des collèges les moins performants : 31 des 40 collèges ardennais appartiennent aux classes C et D même si 9 collèges ont un taux de réussite supérieur à l'attendu ou que 18 collèges ont un taux d'accès 6<sup>ème</sup> - 3<sup>ème</sup> supérieur à l'attendu. Dans l'Aube, 20 des 34 collèges appartiennent aux classes C et D bien que 16 collèges dégagent une valeur ajoutée du taux de réussite et 17 en termes de taux d'accès 6<sup>ème</sup> - 3<sup>ème</sup>. En Haute-Marne, contrairement à 2013, la répartition des collèges par classe de performance se dégrade : aucun collège dans la classe A, 8 des 26 collèges que compte ce département appartiennent à la classe B, les 18 autres aux classes C et D.

## Des catégories de performance encore marquées par le retard scolaire, les clivages sociaux et la présence de SEGPA ...

Comme en 2012 et 2013, malgré des calculs qui cherchent à écarter les effets liés à l'âge, le profil des 4 catégories de collèges demeure relativement typé. Ainsi, la proportion d'élèves en retard en 3<sup>ème</sup> augmente quand la classe de performance du collège se dégrade. Dans la classe D, 24,4% d'élèves de 3<sup>ème</sup> sont en retard alors que leur part s'établit à 16,1% pour les élèves de la classe A. De même, la part d'élèves issus de familles défavorisées est plus importante dans les collèges les moins performants : dans les classes C et D, leur part s'établit à 48,4% et 54,5% contre 32,1% et 27,9% pour les classes B et A.

Alors que le lien entre la performance des collèges et les caractéristiques des enseignants en termes d'âge n'est pas très net, la présence de SEGPA semble en revanche influencer les résultats. En effet, en Champagne-Ardenne, en 2014, les collèges qui proposent des sections d'enseignement général et professionnel adapté sont surreprésentés dans les classes les moins performantes. Parmi les 45 collèges qui offrent des classes de 3<sup>ème</sup> SEGPA, 25 se situent dans la classe C et 13 dans la classe D alors qu'ils ne sont respectivement que 4 et 3 dans les classes B et A.

Enfin, comme les deux dernières années, la performance des collèges varie selon leur taille. L'effectif moyen des collèges de la classe D s'établit à 396 élèves contre 398 pour ceux de la classe C, 388 pour la classe B et 419 dans la classe A. En outre, les collèges des classes C et D semblent bénéficier de meilleures conditions en termes de nombre d'élèves par division.

Dossier réalisé par :

Ichalalen DJAMEL

Service prosp.et stat., cartographe

Victor NZOBOUNSA

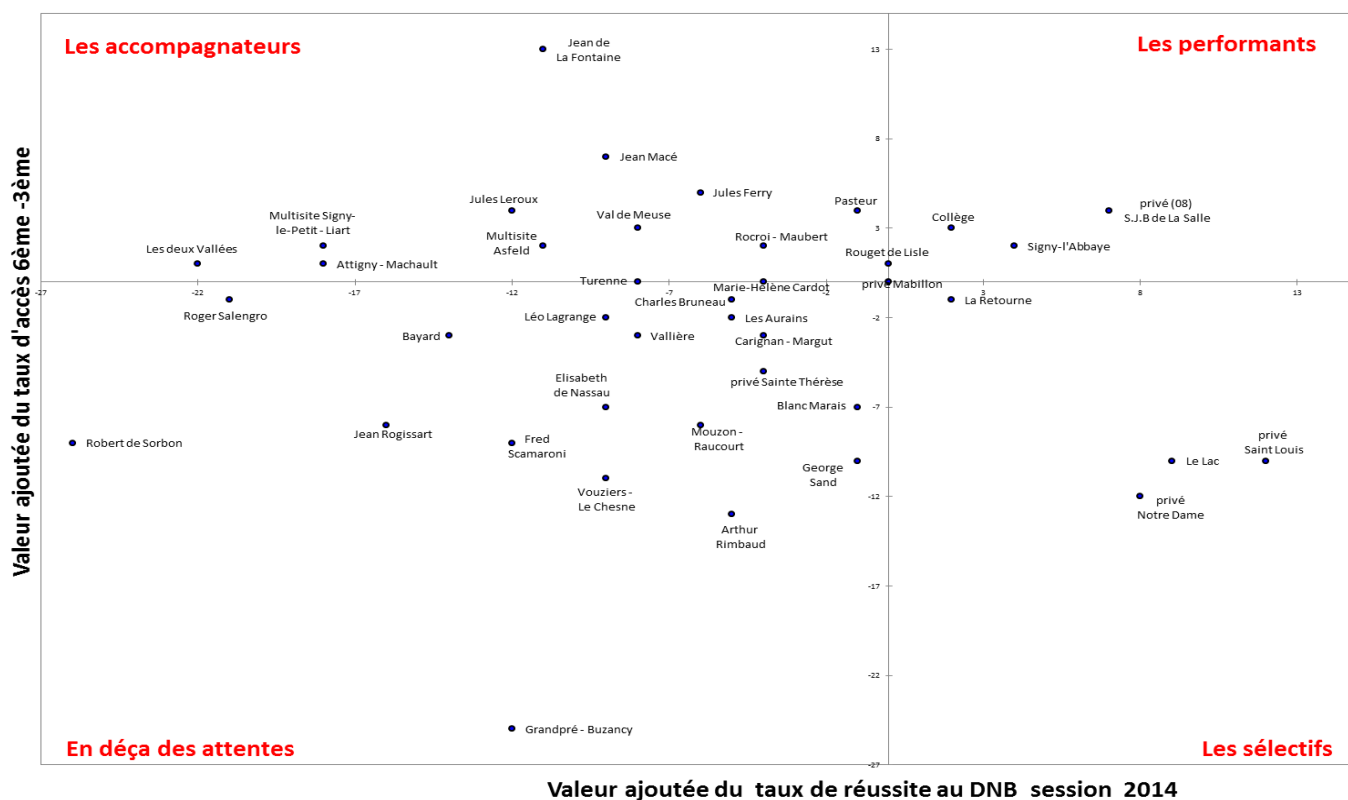
Service prosp.et stat., ingénieur de recherche

Éric VAILLANT

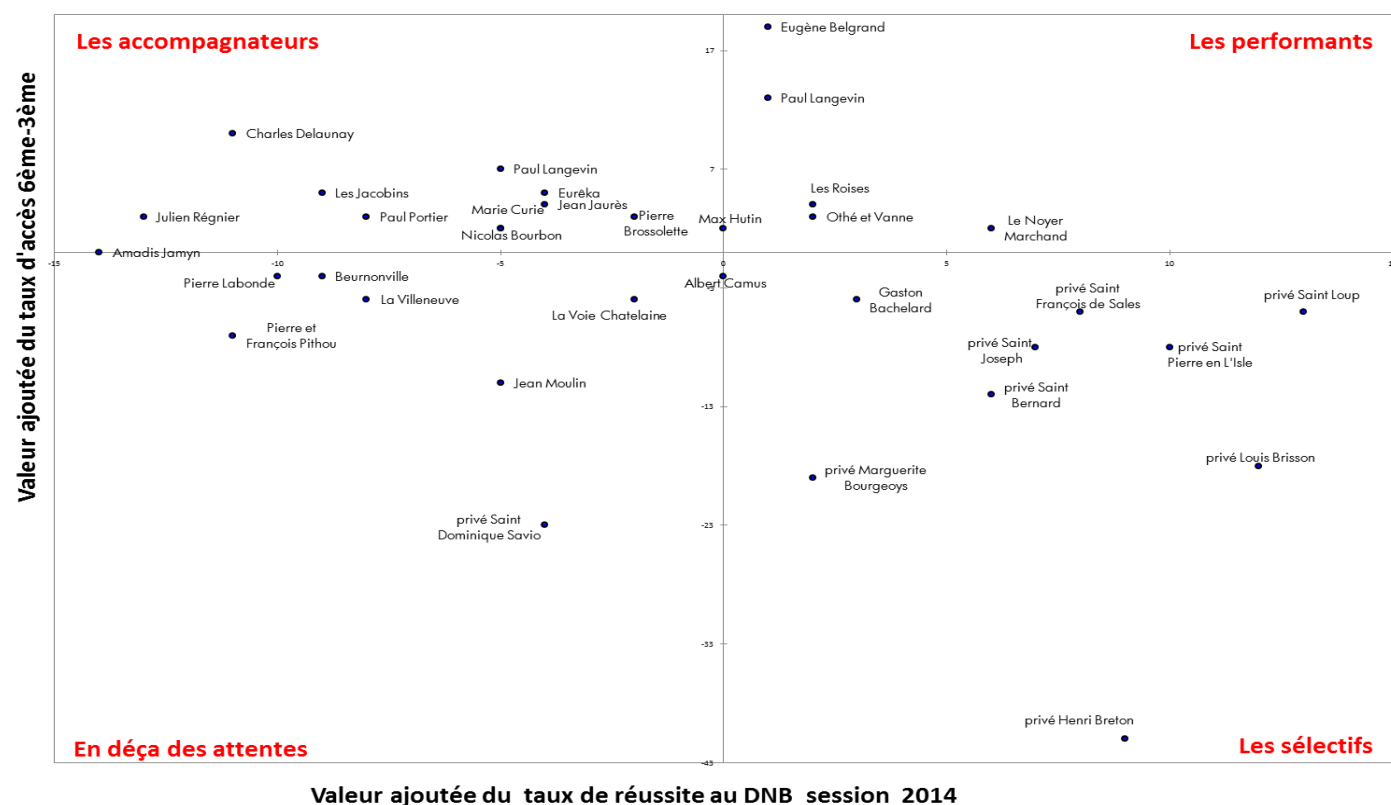
Service prosp.et stat., responsable du service

Fig 6 : valeurs ajoutées des collèges en termes de taux d'accès 6<sup>ème</sup> – 3<sup>ème</sup> et de taux de réussite au DNB

### Ardennes



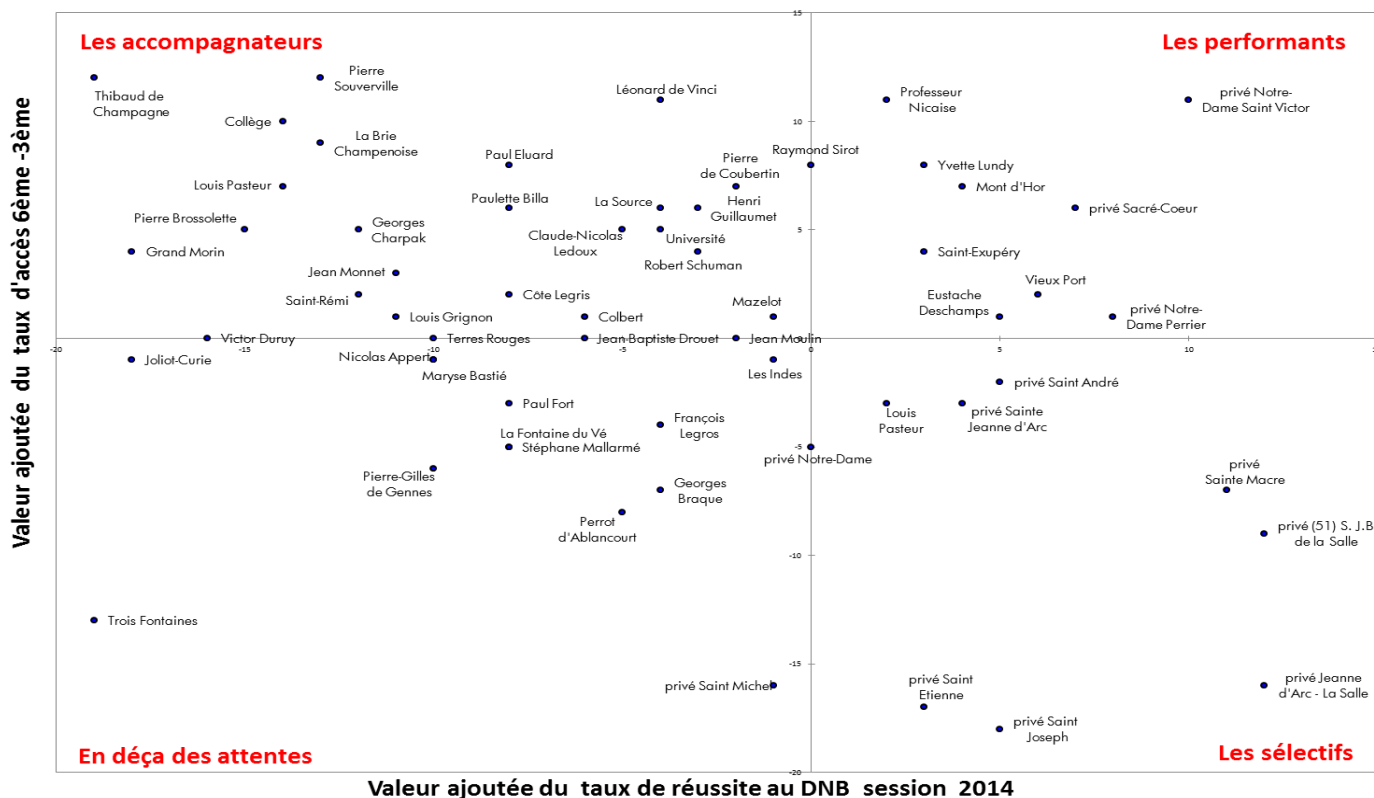
### Aube



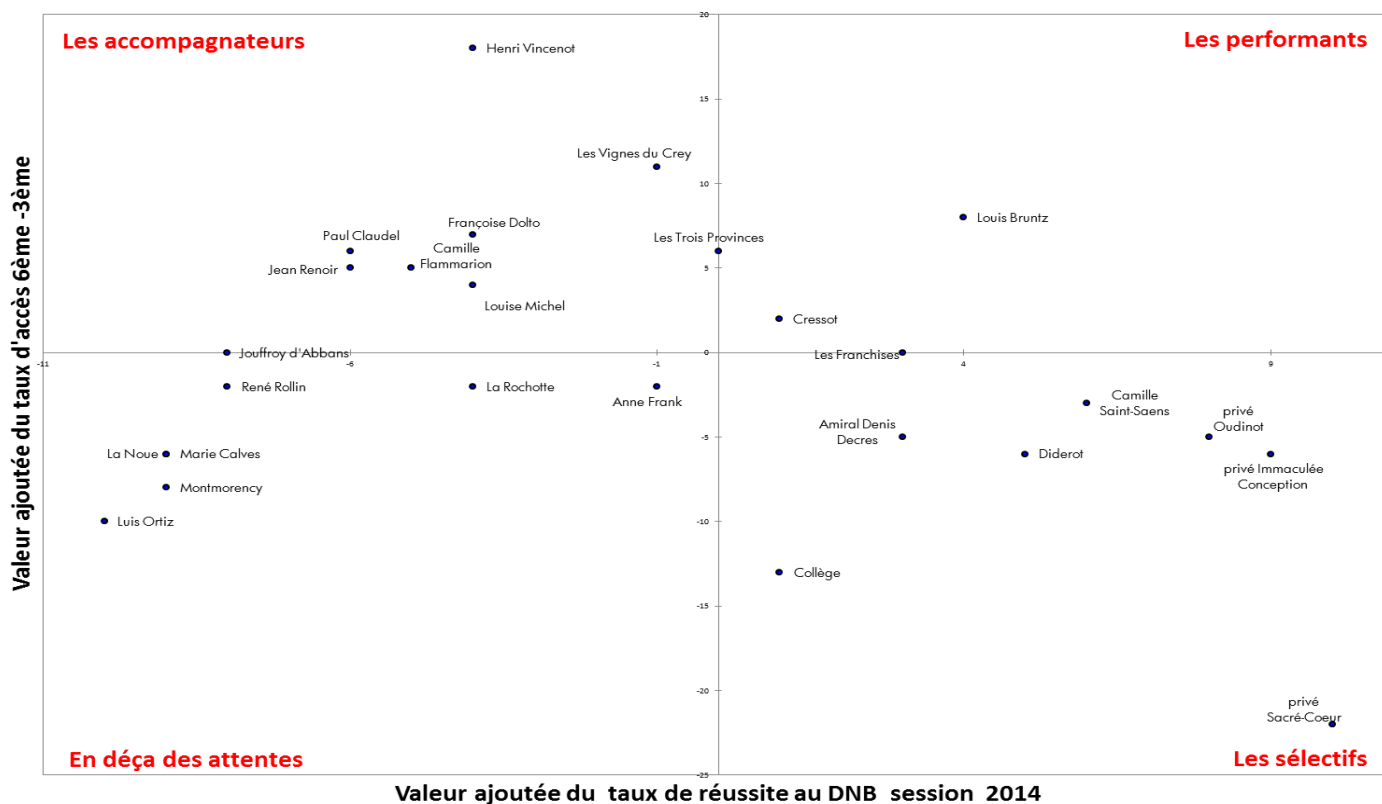
**Note de lecture :** le cadran des **performants** réunit les collèges qui cumulent des valeurs ajoutées positives ou nulles pour les deux indicateurs (bonne réussite relative au DNB et fort accompagnement des élèves de la 6<sup>ème</sup> jusqu'au diplôme) à l'inverse le cadran des « **en deçà des attentes** » rassemble des collèges qui cumulent des valeurs ajoutées négatives pour les deux indicateurs. Le cadran des « **accompagnateurs** » regroupe les collèges qui accompagnent au mieux leurs élèves jusqu'en 3<sup>ème</sup> même si ces derniers réussissent moins bien. Le cadran des « **sélectifs** » regroupe les collèges sélectifs : sélection des élèves à l'entrée en 6<sup>ème</sup> et/ou réorientation vers d'autres collèges et bonne réussite à l'examen du DNB.

Fig 6 (suite) : valeurs ajoutées des collèges en termes de taux d'accès 6<sup>ème</sup> – 3<sup>ème</sup> et de taux de réussite au DNB

### Marne



### Haute Marne



**Note de lecture :** le cadran des **performants** réunit les collèges qui cumulent des valeurs ajoutées positives ou nulles pour les deux indicateurs (bonne réussite relative au DNB et fort accompagnement des élèves de la 6<sup>ème</sup> jusqu'au diplôme) à l'inverse le cadran des « **en deça des attentes** » rassemble des collèges qui cumulent des valeurs ajoutées négatives pour les deux indicateurs. Le cadran des « **accompagnateurs** » regroupe les collèges qui accompagnent au mieux leurs élèves jusqu'en 3<sup>ème</sup> même si ces derniers réussissent moins bien. Le cadran des « **sélectifs** » regroupe les collèges sélectifs : sélection des élèves à l'entrée en 6<sup>ème</sup> et/ou réorientation vers d'autres collèges et bonne réussite à l'examen du DNB.

Fig 7 : valeurs ajoutées au DNB par collège et indicateur en 2014

N° UAI	Nom du collège	Valeur ajoutée des collèges en 2014				Classe en 2014
		Taux d'accès 6e-3e	Note moyenne au DNB	Taux de réussite au DNB	Taux d'accès 3e-DNB	
0080011U	Jean Macé	7	0	-9	-1	C
0080016Z	Marie-Hélène Cardot	0	0,2	-4	0	B
0080017A	Les Aurains	-2	-0,9	-5	-6	D
0080021E	La Retourne	-1	1,3	2	6	B
0080035V	Arthur Rimbaud	-13	0,5	-5	2	C
0080036W	Jean Rogissart	-8	-1,2	-16	-11	D
0080042C	Blanc Marais	-7	0,1	-1	-3	C
0080046G	Elisabeth de Nassau	-7	-1,3	-9	-6	D
0080052N	Charles Bruneau	-1	0,3	-5	-1	C
0080068F	Rouget de Lisle	1	0,2	0	7	A
0080079T	Fred Scaramoni	-9	-1	-12	-14	D
0080084Y	privé (08) S.J.B de La Salle	4	0,8	7	8	A
0080088C	privé Sainte Thérèse	-5	1,4	-4	-4	C
0080089D	privé Saint Louis	-10	0,7	12	18	B
0080105W	Jules Ferry	5	-1,7	-6	1	C
0080826E	Le Lac	-10	-1,2	9	-8	C
0080827F	Les deux Vallées	1	-1,8	-22	-14	C
0080829H	Jean de La Fontaine	13	-1,1	-11	-5	C
0080839U	Pasteur	4	-1,8	-1	1	C
0080894D	Roger Salengro	-1	-3,1	-21	-24	D
0080896F	du Val de Meuse	3	-0,3	-8	-3	C
0080897G	Robert de Sorbon	-9	-0,5	-26	-23	D
0080909V	Vallière	-3	-0,4	-8	-15	D
0080910W	Turenne	0	-0,6	-8	1	C
0080925M	Léo Lagrange	-2	-1	-9	-2	D
0080948M	Collège	3	-0,4	2	11	B
0080949N	George Sand	-10	-0,7	-1	4	C
0080954U	Bayard	-3	-0,6	-14	-8	D
0080944M	privé Notre Dame	-12	0,6	8	12	B
0080995N	privé Mabillon	0	0,3	0	9	A
0081001V	Jules Leroux	4	-0,9	-12	-8	C
0081096Y	Grandpré - Buzancy	-25	-1	-12	-8	D
0081097Z	Vouziers - Le Chesne	-11	-0,5	-9	-5	D
0081098A	Rocroi - Maubert	2	-1,1	-4	1	C
0081099B	Carignan - Margut	-3	-0,1	-4	1	C
0081100C	Attigny - Machault	1	-0,6	-18	-17	C
0081102E	Multisite Afeld	2	-0,9	-11	-4	C
0081103F	Mouzon - Raucourt	-8	-0,5	-6	-1	D
0081104G	Signy-l'Abbaye	2	-0,9	4	8	B
0081105H	Multisite Signy-le-Petit	2	-1,8	-18	-14	C
0100005B	Paul Portier	3	-0,4	-8	-6	C
0100007D	Julien Régnier	3	-0,8	-13	-8	C
0100008E	Amadis Jamyn	0	-1,1	-14	-13	C
0100009F	Albert Camus	-2	0	0	8	B
0100010G	Eugène Belgrand	19	-0,3	1	10	B
0100011H	Jean Moulin	-11	0	-5	2	C
0100013K	des Roises	4	0,3	2	8	A
0100019S	de La Villeneuve	-4	-0,5	-8	-9	D
0100028B	Nicolas Bourbon	2	-1,2	-5	0	C
0100031E	Beurmonville	-2	-0,2	-9	-4	D
0100033G	Charles Delaunay	10	0,4	-11	-2	C
0100038M	Les Jacobins	5	-1,5	-9	-6	C
0100051B	privé Saint Loup	-5	0,6	13	11	B
0100054E	privé Saint Joseph	-8	0,5	7	6	B
0100055F	privé Louis Brisson	-18	0,9	12	17	B
0100056G	privé Marguerite Bourgeoys	-19	0,3	2	10	B
0100057H	privé Saint Pierre en L'Isle	-8	-0,2	10	8	C
0100058J	privé Saint Dominique Savio	-23	0,2	-4	-5	C
0100081J	Marie Curie	2	-1,3	-5	-3	C
0100664T	Paul Langevin	13	-0,1	1	9	B
0100665U	La Voie Chatelaine	-4	-0,1	-2	1	C
0100745F	privé Henri Breton	-41	0,8	9	9	B
0100765C	Max Hutin	2	-0,2	0	1	B
0100785Z	Pierre Labonde	-2	-0,7	-10	-5	D
0100786A	Jean Jaurès	4	-0,3	-4	3	C
0100787B	Paul Langevin	7	-0,5	-5	6	C
0100806X	Othe et Vanne	3	0,2	2	7	A
0100807Y	Pierre Brossolette	3	-1,4	-2	1	C
0100902B	Gaston Bachelard	-4	-0,6	3	6	C
0100905E	Le Noyer Marchand	2	0,4	6	4	A
0100947A	Pierre et François Pithou	-7	-0,6	-11	-9	D
0100961R	privé Saint François de Sales	-5	1,8	8	11	B
0100962S	privé Saint Bernard	-12	0,7	6	14	B
0101031S	Euréka	5	0,5	-4	-5	C
0510001Z	Mazelot	1	-0,6	-1	3	C
0510002A	Saint-Exupéry	4	0,4	3	13	A
0510010J	Victor Duruy	0	-0,8	-16	-8	C
0510011K	Perrot d'Ablancourt	-8	-0,8	-5	-3	D
0510016R	Jean Monnet	3	-1,5	-11	-6	C
0510022X	Stéphane Mallarmé	-5	0,2	-8	0	C

N° UAI	Nom du collège	Valeur ajoutée des collèges en 2014				Classe en 2014
		Taux d'accès 6e-3e	Note moyenne au DNB	Taux de réussite au DNB	Taux d'accès 3e-DNB	
0510026B	La Brie Champenoise	9	-1,3	-13	-6	C
0510027C	Collège	10	0,6	-14	-8	C
0510028D	Professeur Nicaise	11	-0,9	2	7	B
0510029E	Henri Guillaumet	6	-0,6	-3	1	C
0510030F	Pierre Souverville	12	-1,2	-13	-7	C
0510044W	Colbert	1	-2,1	-6	0	C
0510048A	La Source	6	0,8	-4	-5	C
0510051D	Mont d'Hor	7	0,5	4	8	A
0510052E	Louis Pasteur	7	-2	-14	-12	C
0510054G	La Fontaine du Vé	-5	-0,8	-8	-4	D
0510056J	Louis Pasteur	-3	-0,8	2	7	C
0510059M	Eustache Deschamps	1	1,2	5	10	A
0510060N	Paul Eluard	8	0,4	-8	0	B
0511083A	Nicolas Appert	-1	-0,1	-10	-10	D
0511084B	Université	5	1,3	-4	0	B
0511085C	Robert Schuman	4	-0,7	-3	0	C
0511108C	Paul Fort	-3	-1,6	-8	-9	D
0511129A	privé Notre-Dame Perrier	1	1,4	8	9	A
0511133E	privé Prieuré de Binson	-50	-0,9	7	13	C
0511138K	privé Notre-Dame	-5	0,4	0	5	B
0511139L	privé Jeanne d'Arc - La Salle	-16	0,7	12	10	B
0511144S	privé (51) S. J.B de la Salle	-9	1,1	12	20	B
0511173Y	privé Notre-Dame Saint Victor	11	0,2	10	11	A
0511176B	privé Sainte Macre	-7	0,1	11	16	B
0511177C	privé Sainte Jeanne d'Arc	-3	-0,5	4	9	C
0511178D	privé Saint André	-2	0,6	5	5	B
0511179E	Saint-Rémi	2	-0,8	-12	-9	C
0511180F	privé Saint Michel	-16	1	-1	2	C
0511187N	Paulette Billa	6	-0,4	-8	-8	C
0511188P	Thibaud de Champagne	12	-1	-19	-16	C
0511189R	Côte Legris	2	-0,8	-8	-10	C
0511191T	Jean-Baptiste Drouet	0	-1,8	-6	-5	C
0511214T	Trois Fontaines	-13	-1,4	-19	-22	D
0511216V	Jean Moulin	0	0,6	-2	0	B
0511251H	Joliot-Curie	-1	-1,9	-18	-16	D
0511254L	François Legros	-4	0	-4	4	C
0511256N	Les Indes	-1	0,5	-1	-1	C
0511258R	Claude-Nicolas Ledoux	5	-0,1	-5	-2	C
0511326P	Georges Charpak	5	-0,6	-12	-9	C
0511327R	Terres Rouges	0	-1,3	-10	-10	C
0511432E	Yvette Lundy	8	-0,2	3	7	B
0511470W	Maryse Bastié	-1	-0,5	-10	-9	D
0511472Y	Louis Grignon	1	-0,2	-11	-13	C
0511474A	Pierre-Gilles de Gennes	-6	0,6	-10	-4	C
0511476C	Vieux Port	2	0,7	6	11	A
0511531M	Pierre Brossolette	5	-1,9	-15	-12	C
0511564Y	Raymond Siro	8	0,6	0	4	A
0511567B	Grand Morin	4	-1,8	-18	-8	C
0511711H	privé Saint Etienne	-17	0,6	3	3	B
0511799D	privé Saint Joseph	-18	0,7	5	5	B
0511801F	privé Sacré-Coeur	6	1,4	7	9	A
0511802G	Georges Braque	-7	-0,4	-4	1	C
0511961E	Pierre de Coubertin	7	0,2	-2	3	B
0512014M	Léonard de Vinci	11	0,9	-4	1	B
0520004X	Louis Bruntz	8	-0,5	4	9	B
0520006Z	Amiral Denis Decres	-5	0	3	4	B
0520014H	Jouffroy d'Abbans	0	-0,4	-8	-6	C
0520017L	Les Trois Provinces	6	-0,3	0	6	B
0520018M	Marie Calves	-6	-0,7	-9	-4	D
0520022S	Jean Renoir	5	-1,1	-6	-1	C
0520023T	Camille Flammarion	5	-0,9	-5	-2	C
0520025V	Françoise Dolto	7	0,2	-4	1	B
0520026W	Les Vignes du Crey	11	-1,1	-1	4	C
0520039K	Louise Michel	4	-0,5	-4	-7	C
0520040L	Les Franchises	0	-0,5	3	-2	C
0520049W	Anne Frank	-2	-1,5	-1	-10	D
0520050X	Luis Ortiz	-10	-1,1	-10	-3	D
0520051Y	La Noue	-6	-1,3	-9	0	C
0520052Z	Diderot	-6	-0,6	5	8	C
0520706K	Monimorency	-8	-0,5	-9	-5	D
0520708M	Paul Claudel	6	-1,7	-6	1	C
0520733P	Camille Saint-Saëns	-3	0,4	6	12	B
0520737U	La Rochotte	-2	0,3	-4	3	C
0520794F	Henri Vincenot	18	-0,3	-4	2	C
0520814C	Collège	-13	-0,2	1	2	C
0520822L	Cressot	2	-1	1	10	B
0520842H	René Rollin	-2	-0,5	-8	-3	D
0520966T	privé Oudinot	-5	-0,3	8	14	C
0520967U	privé Sacré-Coeur	-22	0,4	10	18	B
0520968V	privé Immaculée Conception	-6	0,9	9	14	B